



BULLETIN MUNICIPAL



EDITO DU MAIRE

Avec l'ensemble du Conseil Municipal, nous vous exprimons notre profonde gratitude pour la confiance que vous nous avez accordée durant ce mandat.

A mon arrivée, j'avais dit que je gérerais la commune comme une entreprise, beaucoup avait souri; force est de constater que nous avons servi au mieux les intérêts de la commune. Notre devoir a été de ne pas gaspiller chaque euro perçu par vos impôts et dotations d'état pour les futurs projets de la commune, et nous avons à ce jour, dans le portefeuille communal, l'équivalent de 300 jours de trésorerie.

Nous voterons le budget communal en février 2026 pour continuer notre dynamique d'investissements sur la commune, à savoir :

- La maîtrise de nos coûts de fonctionnement sur l'énergie (-40 %) et nos frais généraux,
- La dématérialisation de nos documents,
- La sécurisation de la traversée du bourg et la vidéo-surveillance,
- L'entretien de nos bâtiments et de nos ponts avec un programme long et réfléchi,
- Soutenir le monde associatif et culturel (sur le mandat 550.000 € investis),
- Nos écoles pour l'avenir de vos enfants (investissement 50.000 € par an),
- Des projets visionnaires pour permettre à notre cité d'être en mouvement pour la prochaine décennie.

Je salue le travail de l'ensemble des commissions municipales pour leur investissement.

Je voudrais remercier également l'ensemble du personnel communal de par leur investissement quotidien sur leurs missions respectives et le respect de leur engagement dû à leur fonction.

Je n'oublie pas :

- Les équipes de notre EHPAD qui ont fait un travail remarquable avec leur Directeur, ce qui nous a permis d'obtenir le label "Vivre", une première dans le département. Soyons fiers de leur dynamisme.
- Nos 31 Foyers Logements, véritable outil de proximité et de lien social, 200.000 € investis sous ce mandat.

Je tiens à saluer également le travail des précédentes municipalités pour leur travail et leur dévouement.

Enfin, je voudrais vous remercier de la confiance que vous m'avez accordée durant ce mandat. Nos échanges, vos regards et vos poignées de main, m'ont profondément touché.

Je ne pourrai que garder dans ma mémoire cette belle expérience et emmener dans ma boîte à secrets ces belles rencontres. Je vous aime et emporterai dans mes bagages tant de souvenirs.

Mille mercis à vous tous.

Alain CAPELLE

Toute l'équipe municipale se joint à moi pour vous souhaiter une **excellente année 2026** et vous donne rendez-vous le **vendredi 23 janvier 2026** pour les voeux du Maire.

Venez nombreux, j'ai besoin de vous pour vous remercier.

Résultats financiers 2024

L'année 2024 a été marquée par la réalisation de nombreux investissements notables pour la commune de Champdeniers.



La sobriété énergétique s'est accélérée sur Champdeniers avec un investissement conséquent de 88 091€ permettant de changer les ampoules des lanternes de l'éclairage public du centre bourg en LED, ce qui représente 70 % de l'éclairage public de la commune. Le groupe scolaire a bénéficié de 40 905,61€ d'investissement ayant notamment permis la réfection de la toiture du préau.

La Commune a investi en 2024 près de 461.000€ de travaux.



Cette année 2024 a été une année transitoire permettant de prendre le temps de murir un projet d'investissement d'envergure qui n'en est encore aujourd'hui qu'au stade d'études : le projet de l'Espace de la Croix Rouge.

L'année 2024 aura permis de retenir une équipe de maîtrise d'œuvre dont les premières études ont couté environ 60 000€ à la commune.

Ce projet évolue au fur et à mesure des mois. Avec des prévisions d'attributions subventions atteignant environ 50 %. Il ne nous reste plus qu'une dernière étape pour finaliser ce beau projet, qui sera un véritable atout pour notre territoire et nos enfants.

$$\begin{aligned}
 & 460\,528,78 \text{ €} \\
 & - 461\,046,72 \text{ €} \\
 & = -517,94 \text{ €}
 \end{aligned}$$



Les résultats de la section d'investissement affiche nt des restes à réaliser en recettes et en dépenses :

Dépenses: 99 729,43 €	Recettes: 38 911,83€	
 Filets stade 14 175 €		 Étude aménagement Tanneries 13 800€ Étude Espace Croix Rouge 52 503,18€
	 Fenêtres salle de pause Mairie 1 726,74€	Cavurnes 3 900€ Bâche incendie 5 944,51€
 Étude aménagement St Denis 7 680€		
Les subventions restantes: -éclairage LED centre bourg: 38 911,83 €		

Quant à la section de fonctionnement, les résultats de 2024 sont à l'image de l'économie nationale puisque le contexte inflationniste toujours présent instaure une tendance systématiquement suivie par le budget communal. Ces augmentations sont toujours constantes et maîtrisées sur la commune.

COMMUNE

Section fonctionnement

Recettes	1 714 415,89
Dépenses	1 346 835,92

Résultat de l'exercice 2024	367 579,97
Report de l'excédent antérieur	319 906,00

à affecter pour 2025	687 485,97
687 485,97	

Les charges générales ont connu un nouveau rebond sur cette année 2024 causées par le contexte inflationniste de 2% mais également par des charges de personnel en hausse relatives à de nombreux imprévus (besoins supplémentaires dû à la forte pluviométrie, mises à disposition de personnel, mutations et recrutements...)

Quant aux budgets annexes, la régie photovoltaïque poursuit son petit bonhomme de chemin avec un résultat qui progresse d'année en année (excédent de 157.000€ sections confondues).

Le budget annexe du lotissement les Hauts de la Grange Lucas touche à sa fin et l'année de 2025 a permis de constater le produit de la vente de la dernière parcelle restante qui viendra ensuite abonder le budget principal afin de compenser le coût des travaux de finition de la voirie.



Le lotissement Champeaux ?

Les travaux de viabilisation des terrains se sont achevés à la fin de l'exercice 2023. La défense incendie a été installée au cours du 1^{er} semestre 2025.

Le budget termine cette année 2024 excédentaire une fois encore et la commercialisation débutée sur l'année 2025 permet d'assumer le remboursement des annuités de l'emprunt sur cette année.



Les projets financiers de 2025

La commune de Champdeniers a pu constater un résultat cumulé toutes sections confondues sur le budget principal de 687 485,97€. Le conseil municipal a opté pour la capitalisation en section d'investissement de 200 000€ de cette enveloppe et d'assurer une sécurité financière à la commune de 487 485,97€ en section de fonctionnement.

Ces 200 000€ capitalisés ajoutés au report d'investissement de 260 200,91€ ont permis sur l'année 2025 d'inscrire au budget primitif 2025 les projets suivants :

- Le projet de l'Espace de la Croix Rouge : 2 590 168,80€ (en attente de réponse concernant plusieurs demandes de subventions) ;
- La rénovation de la toiture de la Maison pour Tous : 31 984,61€ ;
- L'aménagement de l'accès au site patrimonial des Tanneries : 210 000€ ;
- Boulodrome : 30 000€ ;
- Poursuite de la rénovation des bâtiments scolaires : 50 000€.

Suite au projet d'aménagement du site patrimonial des Tanneries, le permis de construire a été délivré le 6 octobre 2025.

PLAN DES AMÉNAGEMENTS DE L'ESPACE D'ACCUEIL



Ressources Humaines

Mouvement au sein de l'équipe

La Commune a connu durant l'année 2025 plusieurs évolutions au sein de son équipe administrative.

Après 2 années de collaboration, Manon BAUDET a quitté ses fonctions de secrétaire générale. Nous la remercions chaleureusement pour son engagement, son professionnalisme et sa disponibilité tout au long de son parcours parmi nous. Nous lui adressons nos meilleurs vœux de réussite dans ses nouveaux projets.

Elle est remplacée par Géraldine RODON, qui rejoint notre structure avec 10 années d'expérience en tant que secrétaire de mairie et une volonté de travailler avant tout au service de la population et des élus. Nous lui souhaitons la bienvenue et plein succès dans ses nouvelles responsabilités.

Nous avons également le plaisir d'accueillir Christelle BILLEAU au secrétariat de la mairie, à la délivrance des cartes d'identité et la communication. Son arrivée vient renforcer le service et permettra d'améliorer encore l'accueil et le suivi des usagers.

Enfin, Thibault BERTON a rejoint l'équipe de la bibliothèque. Sa présence et son dynamisme contribueront à développer les activités culturelles et à offrir un meilleur service aux lecteurs.

Ces changements témoignent d'une équipe en mouvement, prête à relever de nouveaux défis au service de tous.

Bienvenue aux nouveaux venus !

Manon BAUDET

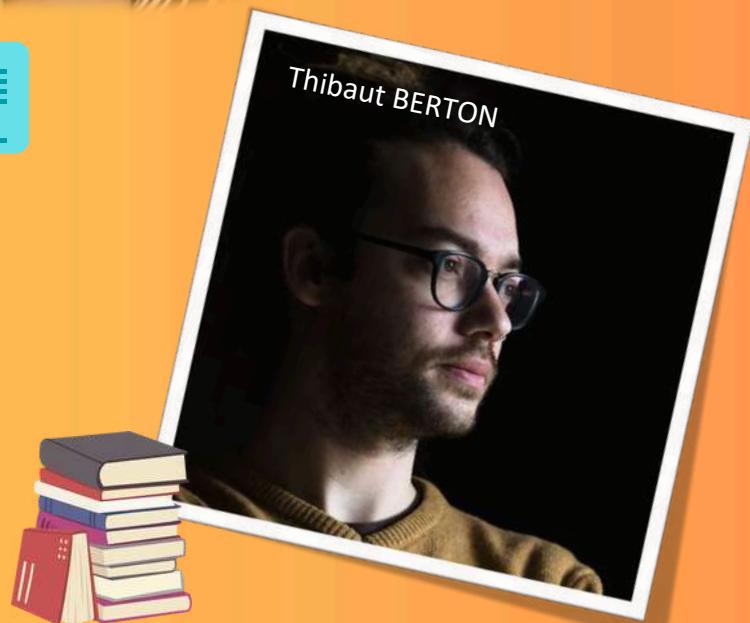


Géraldine RODON

Christelle BILLEAU



Thibaut BERTON



MONDE ASSOCIATIF

Comité de Spéléologie des Deux-Sèvres

Le Comité Départemental de Spéléologie des Deux-Sèvres (CDS 79) est une association qui regroupe tous les spéléologues individuels ou licenciés dans un club associatif des Deux-Sèvres. Il existe deux clubs de spéléologie en Deux-Sèvres : le Spit club St-Maixentais basé à St-Maixent-l'Ecole et le SASM basé à Melle. Au total le CDS 79 représente environ 40 spéléologues, hommes et femmes, de 8 ans à 73 ans.

A la fois discipline sportive et scientifique, la spéléologie consiste à explorer, étudier et cartographier les grottes naturelles ou artificielles (souterrains).

Les missions principales du CDS 79 sont de :

- **Sécuriser l'accès des grottes** et des rivières souterraines du département 79.
- **Protéger la biodiversité** et l'environnement souterrain.
- **Former tous les licenciés à la pratique de la spéléologie.** Pour cela, nous disposons d'un site d'entraînement unique et original : le château d'eau de St-Maxire.
- **Coordonner l'ensemble des spéléologues Deux-Sévriens** dans les missions de prospection, exploration et désobstruction des cavités du département.
- **Promouvoir la spéléologie sous toutes ses formes**, avec notamment l'organisation des JNS (Journées Nationales de la Spéléologie) qui a lieu tous les ans en octobre pour initier le public dans les rivières souterraines de Champdeniers et St-Christophe-sur-Roc.

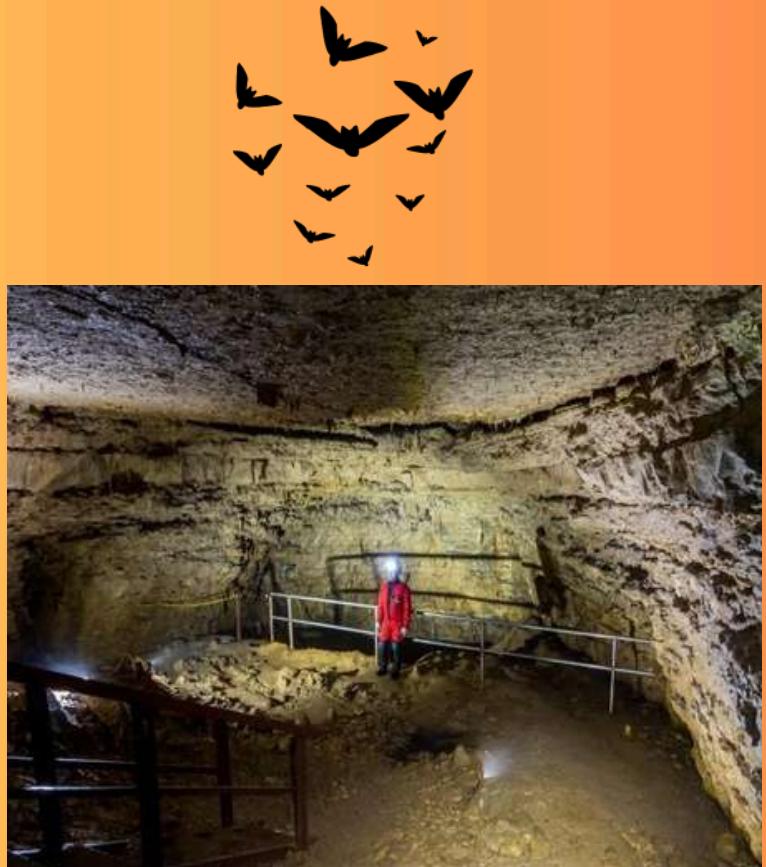
Pour la rivière souterraine de Champdeniers, notre rôle est notamment de gérer l'accès sécurisé à la rivière souterraine de Champdeniers dont la mairie est propriétaire. En effet, pour des raisons de sécurité il faut être spéléologue (licencié et assuré pour la pratique) ou être obligatoirement accompagné d'un spéléologue pour entrer dans la rivière souterraine. Tous les ans, une centaine de personnes visite cette rivière souterraine qui est un lieu naturel et insolite d'importance pour la commune de Champdeniers. Depuis quelques années, des sorties scolaires ou de centres de loisirs sont également organisées, encadrées par des spéléologues professionnels. En effet, la rivière souterraine de Champdeniers se prête très bien aux initiations à l'activité : facile d'accès et ne demandant pas d'exercices physiques très compliqués. C'est une chance d'avoir accès à cette rivière souterraine sur notre département qui est un endroit idéal pour initier les plus jeunes (et les moins jeunes) à la spéléologie.

Le réaménagement du site des Tanneries facilitera l'accès à la rivière souterraine de Champdeniers, et permettra de valoriser ce lieu dédié au public ainsi qu'aux spéléologues.

Plus d'infos sur <https://www.cds79-speleo.fr/>



Romain
GAILLARD
Président CDS
79



MONDE ASSOCIATIF

Union Sportive Champdeniers Pamplie

Pour la saison 2024/2025, l'USCP a programmé les séances d'entraînement de son école de football le mercredi après-midi, ainsi que le mardi et vendredi soir, selon les groupes d'âge. Les rencontres ont lieu le samedi matin et l'après-midi. Cette école est composée d'environ une centaine de jeunes, âgés de 6 à 18 ans, et de 13 éducateurs bénévoles. Deux équipes de compétition « herbe » et une équipe « futsal » ont vu 45 joueurs seniors représenter les couleurs du club. Pour soutenir la gestion du club, l'USCP a recruté un volontaire en service civique grâce à l'appui de la fédération. Certaines tâches ont été effectuées, notamment la rénovation récente des vestiaires qui offre un meilleur confort à nos équipes, et la municipalité a remplacé les filets de protection autour du terrain. En ce qui concerne les activités prévues, l'USCP a mis en place une randonnée VTT et pédestre, un loto, ainsi qu'un tournoi de palets. Le concert de Yarol POUPAUD en 2024, qui a réuni près de 3000 spectateurs au boulodrome de Champdeniers, ne doit pas être oublié. L'objectif sportif est de poursuivre la formation des jeunes dans des conditions les plus optimales et d'améliorer le niveau des joueurs seniors.



Dentelle aux fuseaux

Créé il y a quatre ans, l'atelier dentelle aux fuseaux de Champdeniers est géré par le Centre Socio Culturel "Les Unis Vers en Val de Gâtine". Cette pratique ancestrale de broderie utilise des fils de coton tissés grâce à des petits morceaux de bois gravés. C'est un travail minutieux et subtil, destiné à réaliser des napperons, des tableaux, et bien d'autres œuvres individuelles... Cette activité est destinée aux individus autonomes qui ont déjà une certaine expérience dans ce domaine. Les adhérentes se retrouvent chaque mardi après-midi à la salle communale de Champeaux, de 14h à 17h30.

Les membres déjà adhérents sont des autodidactes et effectuent des travaux en fonction de leurs inspirations propres. Chacune opère sur un principe d'assistance mutuelle.

Cette année, il a été décidé que les participantes qui le souhaitaient pouvaient recourir à l'usage d'un carton identique pour confectionner un éventail.

Pour tous renseignements, vous pouvez contacter Gemma LUCAS ou Lydie TOUZALIN via le Centre Socio Culturel-1 Place Porte St Antoine 79220 Champdeniers-05.49.25.62.27

L'Espérance Pétanquaise

À Champdeniers, la pétanque se porte bien avec ses 70 licenciés et 100 adhérents à la pétanque loisir ! L'Espérance Pétanquaise vient de boucler une saison 2025 particulièrement réussie, marquée par de très bons résultats sportifs et une dynamique de club en pleine forme. « C'est une très belle année, à la fois sur le plan sportif et financier, se réjouit le président du club, Mickael Paquet. Nous récoltons les fruits d'un vrai travail collectif et d'un bel esprit d'équipe. » Côté championnat des clubs, les vétérans et les féminines, tous deux engagés en régional 1, ont confirmé leur niveau en assurant le maintien. Une belle performance pour ces équipes soudées et expérimentées. Les succès se sont également multipliés sur les terrains départementaux : quatre titres de champions des Deux-Sèvres sont venus enrichir le palmarès du club, sans oublier une belle épopée au championnat de France, où une formation campidénarienne s'est inclinée en huitième de finale du championnat de France doublette masculin à MILLAU. « Ces résultats ont le reflet d'un engagement fort de nos licenciés, mais aussi du soutien de nos partenaires, de plus en plus nombreux à nous faire confiance. Qu'ils en soient chaleureusement remerciés ! » souligne le président

Mais à Champdeniers, la pétanque ne se limite pas à la compétition. Chaque mardi après-midi, la pétanque loisir attire de nombreux adeptes venus partager un moment de convivialité et de détente, hors de tout enjeu sportif. Pendant les mois d'hiver, nous organisons au boulodrome de Champdeniers, des concours en 4 parties avec des lots à gagner sans avoir besoin de licences. Entre performance, convivialité et passion du jeu, l'Espérance Pétanquaise de Champdeniers continue d'écrire de belles pages de pétanque et aborde la saison prochaine avec enthousiasme. Si vous voulez adhérer à la pétanque loisir ou être licencié, vous pouvez contacter Mickael PAQUET au 06 08 13 38 22.

Le Chalet du Boulodrome

Hier



Aujourd'hui



ANIMATIONS COMMUNALES

Une fois de plus cette année, le Comité des Fêtes s'est engagé à dynamiser la commune. L'année 2025 a été productive en termes d'événements festifs, où les campidénariens et campidénariennes ont eu l'occasion de se rassembler autour d'activités diverses telles que la fête de la musique, l'apéro-concert, la marche pour Octobre Rose et le marché de Noël. Le comité des fêtes a été heureux de vous accueillir nombreux une fois encore à l'occasion du marché de Noël 2025. Un immense merci à tous les bénévoles qui se joignent fréquemment au Comité des Fêtes et aux agents communaux pour leur disponibilité et leur inépuisable énergie ! N'hésitez pas à vous joindre à notre équipe enthousiaste et dynamique pour une expérience enrichissante dans votre municipalité.

Nous remercions le Crédit Agricole et le Crédit Mutuel, ainsi que les commerçants, pour leur aide financière, tout comme la mairie de Champdeniers pour ses subventions et la mise à disposition de ses employés municipaux. On se donne rendez-vous en 2026 pour d'autres instants de réjouissances ! Pour rejoindre le Comité des Fêtes, contacter Monsieur TEXIER Christophe -05.49.25.80.47-



La Fête de la Musique



Apéro Concert



Octobre Rose



Le Marché de Noël



VIE SOCIALE EXTRA-MUROS

LA BANQUE ALIMENTAIRE

L'état actuel de la banque alimentaire :

Voici nos objectifs :

Assister l'homme dans sa restauration.

C'est grâce à nos 102 bénévoles (50 hommes et 52 femmes), ainsi qu'à nos 4 employés et un jeune en service civique, que nous y parvenons :

Ils rassemblent, organisent, préparent et acheminent à 42 associations partenaires situées dans les Deux-Sèvres. se chargent du stockage, du transport, de la prospection et de l'achat.

En 2024, près de 800 tonnes de denrées collectées et redistribuées ont offert un soutien alimentaire à 15 600 personnes.

Nos ressources : les dons, les subventions, la collecte anti gaspillage, le parrainage et les achats facilitent notre approvisionnement.

On compte trois véhicules utilitaires, dont un électrique, deux camions frigorifiques, deux chariots élévateurs, trois gerbeurs électriques ainsi qu'une dizaine de transpalettes.

Deux entrepôts offrant une capacité totale d'environ 1800 m² de stockage.

Notre charte :

Honorer nos promesses envers les personnes les plus vulnérables est au cœur de notre mission. Notre détermination, notre optimisme et notre solidarité contribuent à satisfaire les associations qui, à leur tour, distribuent aux destinataires.

Notre fragilité :

La banque alimentaire des Deux-Sèvres fournit plus de 60% de l'assistance alimentaire dans le département, une situation qui devient complexe à gérer :

D'une part, il y a une croissance du nombre d'associations partenaires qui entraîne, par conséquent, une augmentation du nombre de bénéficiaires.

Par ailleurs, nous assistons à une diminution et/ou un gel des subventions, une baisse des dons, une hausse des coûts opérationnels et des prix de produits, une bataille contre le gaspillage dans les commerces (réduction des collectes), ainsi qu'à l'instauration de procédures et contrôles réguliers.

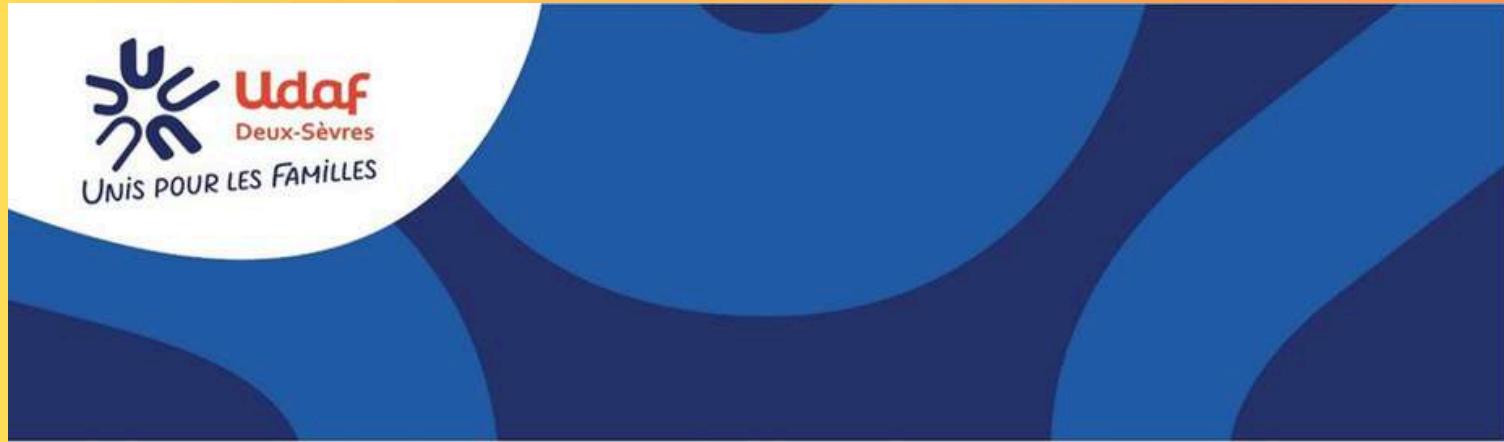
Michel MORIN : Président Banque Alimentaire 79

La banque alimentaire est une véritable entreprise qui s'appuie sur le bénévolat, venez rejoindre nos équipes !

Banque Alimentaire : 46 boulevard Edgar Quinet 79200 Parthenay - 05.49.95.54.26 - <https://www.banquealimentaire.org>



VIE SOCIALE EXTRA-MUROS



PARENTALITE

S'Pass Familles

Un lieu d'accueil et de ressources pour toutes les familles

L'UDAF des Deux-Sèvres et le pôle Enfance, Famille et Parentalité développent « S'Pass Familles », un dispositif complet pour répondre aux besoins spécifiques des familles.

Que vous soyez confrontés à des difficultés éducatives, familiales ou financières, S'Pass Familles vous propose une large gamme de services pour vous soutenir dans votre rôle de parent.

Nos professionnels (travailleurs sociaux, psychologues, conseillers) sont à votre disposition pour vous offrir un accompagnement individualisé et vous apporter écoute, conseils ou solutions pratiques. Vous pouvez également participer à des ateliers collectifs ou groupes de parole pour échanger avec d'autres parents, et partager vos préoccupations et défis du quotidien.

S'Pass Familles, c'est aussi des solutions de garde d'enfants, des dispositifs d'aide en cas de conflits ou violences intra-familiaux ainsi qu'un accompagnement budgétaire et administratif.

Pourquoi choisir S'Pass Familles de l'UDAF des Deux-Sèvres ?

Nos services sont là pour vous accompagner à chaque étape de votre parentalité et de votre vie familiale, en toute confidentialité et avec bienveillance.

Contacts et informations :

Pour en savoir plus et découvrir l'ensemble des services, n'hésitez pas à nous contacter par téléphone au 05 49 04 76 76 ou par email udaf@udaf79.asso.fr.

Ensemble, nous trouverons la solution qui vous convient !

© Designed by macrovector / Freepik



A propos de l'UDAF 79

L'Union Départementale des Associations Familiales des Deux-Sèvres (UDAF 79) a pour mission première de défendre et de représenter l'ensemble des familles du département des Deux-Sèvres dans toute leur diversité et leur richesse.

Notre engagement se traduit également par le développement d'actions permettant d'accompagner et d'aider les familles dans leur vie quotidienne.

Découvrez la diversité des services familiaux mis à votre disposition sur la protection juridique, le soutien aux aidants, l'accompagnement des conflits intra-familiaux, l'accompagnement budgétaire, la santé, le handicap, le logement... : <https://www.udaf79.fr/les-services-aux-familles/>

LE MARCHÉ

Le marché se déroule tous les samedis place du Champ de Foire de 8h30 à 12h30. En moyenne une dizaine de commerçants sont présents. Vous pouvez trouver sur le marché tous les produits nécessaires pour préparer vos repas quotidiens ou festifs.

Chaque semaine vous pouvez retrouver :

- une marchande d'épicerie vrac zéro déchets (sauf le 3ème samedi du mois) proposant des produits alimentaires et d'hygiène;
- un maraîcher proposant ses légumes bio locaux (en saison);
- un producteur de fromages de chèvres;
- une boulangère proposant son pain à partir de la production céréalière familiale;
- un poissonnier proposant ses produits venant directement de la criée;
- un ostréiculteur qui vend ses huîtres de l'Île de Ré;
- un boucher-charcutier-traiteur, proposant viandes rouge ou blanche, charcuteries faites maison et quelques plats cuisinés;
- un vendeur de tommes;
- un apiculteur;
- un primeur;

Tous les 15 jours un rémouleur vous attend sur le marché, et le 4ème samedi du mois une brasseuse.

En saison, vous trouverez un producteur de plants, un vannier, et un revendeur d'asperges et de melons.

Ponctuellement, vous pourrez retrouver le CSC (Grattiferia, troc-plantes), Culture Vagabonde, Lithothérapeute, et marchande d'épices.



LE COLLÈGE



Les portes ouvertes du collège Léo Desaivre de Champdeniers sont organisées le samedi 30 mai 2026 de 9h30 à 12h. Ces portes ouvertes permettent de présenter le collège aux parents et aux élèves du secteur (notamment aux élèves de CM2) et de valoriser la qualité des enseignements, sans oublier tous les projets menés au collège : option Latin, classe bilangue, mobilités Erasmus, ouverture culturelle (ateliers artistiques, sorties cinéma ou théâtre), chant choral, création de podcast, compétitions sportives, séjour d'intégration, visites d'entreprises, formation au secourisme, collecte des déchets, club Bridge, projets éco-citoyens, actions mémorielles avec les anciens combattants, actions de promotion du vivre- ensemble.

Pour contacter le collège : ce.0790013k@ac-poitiers.fr et/ou 05.49.25.80.74
<https://etab.ac-poitiers.fr/coll-champdeniers/>

ÉCOLES

Investissement et fonctionnement

INVESTISSEMENT ET FONCTIONNEMENT	
INVESTISSEMENTS	
Mise en place éclairage secours	2 724,00 €
Grilles caniveau école primaire	904,80 €
Installation volants roulants	5 379,39 €
Travaux mur derrière l'abri bus	2 785,36 €
Travaux changement de grilles	991,92 €
	12 785,47 €
FONCTIONNEMENT	
Elagage arbre dans la cour	1 140,00 €
Alimentation volet électrique	512,38 €
	1 652,38 €



Restauration scolaire Depuis la rentrée scolaire 2024-2025, notre prestataire de restauration scolaire est API Restauration, située dans la Vienne à Biard, pour la fourniture et la livraison de repas en liaison froide sur une durée de 3 ans, avec possibilité de renouvellement tous les ans. Suite d'une collaboration d'un an, les avis des enfants sont extrêmement favorables. Le rapport avec le personnel administratif et le personnel de restauration sont tout à fait excellents. Grâce aux sondages hebdomadaires de satisfaction, l'entreprise prend en considération les éventuels commentaires fournis par le service. L'agent communal responsable des commandes trouvé aisance dans la gestion des commandes et a pu ajuster les quantités requises pour chaque composant du repas, selon nos besoins et de la consommation effective des enfants. Durant l'année, un repas à thème est organisé (environ une fois par mois) et des menus végétariens sont aussi proposés (une fois par semaine)



MERCI A NOS ÉQUIPES !



DISPOSITIF « Argent de poche »

Depuis plusieurs années, la commune de CHAMPDENIERS appuie le programme « Argent de poche » dans le cadre de sa politique jeunesse, suite à l'approbation obtenue de la DDETSP (Direction Départementale de l'Emploi, du Travail, des Solidarités et de la Protection des Populations). Les chantiers à caractère éducatifs sont des actions mises en œuvre à l'initiative de la commune à destination de jeunes de 16 à 17 ans domiciliés sur la commune. Le déroulement de ces activités doit se faire exclusivement pendant les périodes de congés scolaires. Les jeunes effectuent des demi-journées de 3 h, dont 30 minutes de pause, en étant accompagnés des responsables des services concernés par les missions proposées. Ces emplois permettent aux jeunes, le plus souvent, une première expérience en situation de travail en amont de l'insertion professionnelle. Ils signent un pacte d'engagement en chantiers & stages à caractère éducatif dit « argent de poche » qui leur permet une gratification tarifaire via le trésor public sous un délai de 4 semaines. Pour vous inscrire, il suffit de vous rendre en mairie entre le mois de mars et le mois de mai.



URBANISME

Le service urbanisme tient à votre disposition pour toutes demandes de travaux et tient à vous rappeler qu'ils doivent impérativement être déclarés (abri de jardin, pergola, changement d'huisseries, etc...)

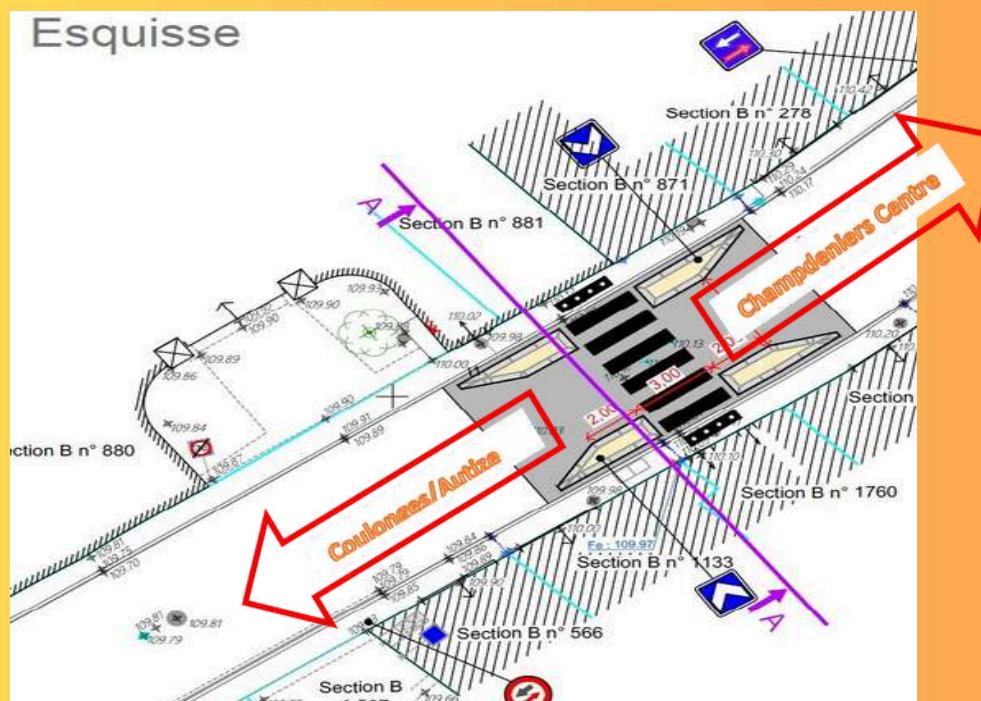
Ces demandes peuvent se faire sur dossier papier mais aussi en dématérialisation sur le site internet :

<https://gnau-sieds.operis.fr>

IMPORTANT: au moment de la vente de votre bien, le notaire vous demandera votre déclaration de travaux ainsi que la déclaration d'achèvement de vos travaux (DAACT), alors n'oubliez pas de faire le nécessaire pour chaque demande de travaux.

Sécurisation de la Rue de Genève

Esquisse



En raison de la vitesse élevée, il est devenu crucial d'assurer la sécurité de la rue de Genève

ÉTAT - CIVIL



Les élections municipales se dérouleront le 15 et 22 mars 2026, vous avez jusqu'au 6 février 2026 pour vous inscrire sur les listes électorales, si cela n'est pas déjà fait. Si vous ne pouvez pas vous rendre aux bureaux de vote, optez pour la procuration. Aujourd'hui cette démarche est possible 100% en ligne grâce à France Identité. Pour cela, une condition : avoir une identité numérique certifiée.

Pour certifier son identité numérique, il faut **avoir la carte d'identité format carte bancaire**

Ensuite :

- Télécharger l'application France Identité
- Lancer une demande de certification dans l'application ;
- Confirmer ses informations et scanner sa carte d'identité en NFC (technologie sans contact) ;
- Se rendre en mairie avec son téléphone, sa carte d'identité et le QR code généré.

Depuis mars 2025, la certification peut être faite directement lors de la remise d'une nouvelle carte d'identité en mairie. Pour les usagers détenteur d'une ancienne carte d'identité qui n'est pas encore arrivée à échéance, ils peuvent demander gratuitement le renouvellement de leur titre pour bénéficier de l'identité numérique, à condition d'être âgé d'au moins 18 ans, de réaliser une pré demande auprès de France Titres sur le site ants.gouv.fr et de pouvoir restituer leur ancienne carte d'identité. La mairie vous propose donc des permanences uniquement sur rendez-vous (**à prendre sur la plateforme rendezvousonline.fr**), pour déposer vos demandes de carte d'identité et passeport et certification numérique, le mardi et mercredi de 14h à 19h, et le vendredi de 14h à 17h.

La maison commune est ouverte au public du mardi au jeudi de 8h30 à 12h, et le vendredi de 8h30 à 12h et de 15h30 à 17h30 (sauf horaires d'été et vacances de Noël).

Quelques chiffres concernant l'état civil de l'année 2025 (liste arrêtée le 31 octobre 2025) :

8 naissances ; 7 mariages ; 1 PACS ; 59 décès

LE RECENSEMENT MILITAIRE

Dans votre entourage proche, amical, familial, vous connaissez sans doute un jeune de 16 ans. **S'est-il fait recenser ?**

A cet âge, les adolescents ont souvent d'autres préoccupations et pourtant : **le recensement est obligatoire.**

QUI ?

Tous les Français, filles et garçons âgés de 16 ans

POURQUOI ?

Pour pouvoir être convoqué à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC), obligatoire pour obtenir le permis de conduire et pour passer tout examen soumis à l'autorité de l'état.

COMMENT ?

A la mairie de votre domicile

Munissez vous des documents suivants : carte d'identité, livret de famille et justificatif de domicile

L'agent de mairie remet le certificat de recensement que vous devrez conserver très précieusement jusqu'à vos 18 ans.

En cas de perte et de vol aucun duplicata d'attestation de recensement n'est délivré. Seul le Centre du Service National sera habilité à délivrer une attestation provisoire.

Dans les quatre mois après votre recensement, inscrivez vous sur MAJDC.fr dès que vous recevez un mail vous informant, en utilisant l'adresse mail que vous avez renseigné au moment du recensement.

Pour une inscription au permis de conduire, à partir de 17 ans, contactez le CSNJ (Centre du Service National et de la Jeunesse) le plus proche de chez vous, il pourra vous donner une attestation provisoire qui permettra à l'auto-école de valider votre dossier.

INSCRIT OU PAS INSCRIT SUR LES LISTES ELECTORALES?

VÉRIFIEZ VOTRE SITUATION ELECTORALE AUPRÈS DE VOTRE MAIRIE!

POUR VOTER, IL EST INDISPENSABLE D'ÊTRE INSCRIT SUR LES LISTES ELECTORALES

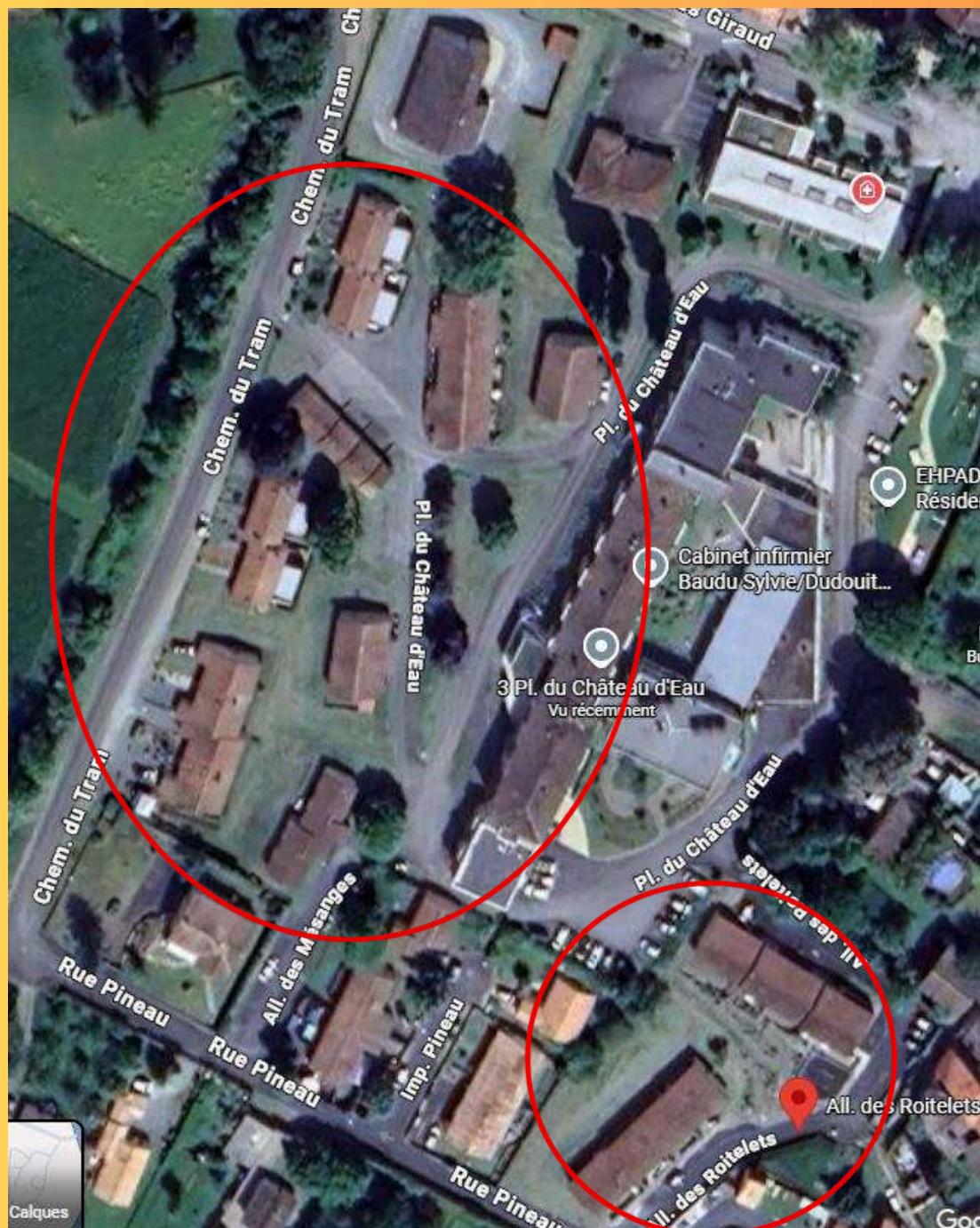
INSCRIVEZ-VOUS JUSQU'AU 6 FÉVRIER 2026.



ELECTIONS MUNICIPALES
15 ET 22 MARS 2026

LE VILLAGE RETRAITE

Le village retraite créé à la fin des années 80 puis agrandi au fur et à mesure des années est une vraie réussite pour Champdeniers. 31 logements sont occupés comprenant une cuisine, une salle à manger, une chambre avec pour la majorité un garage. De nombreux travaux ont été effectués : changement de volets, de fenêtres, de portes d'entrée, de radiateurs électriques, de meubles de salle de bains, de WC, de hottes aspirantes, d'isolation des combles, mise en place de douches à l'italienne, bitume devant certains logements, etc... ; tout ceci pour contribuer au confort de nos anciens. De 2020 à 2025, le CCAS a permis la réalisation de ces travaux dont le montant s'élève à 200 000 € mais aussi de pouvoir bénéficier de loyers modérés pour nos anciens. Un remerciement spécial à Monsieur Jean-Pierre BLUTEAU, 1er adjoint, pour son engagement et son professionnalisme en ce qui concerne le village retraite.



LE VILLAGE RETRAITE

Deshabitations d'environ 50 m², incluant une cuisine, un séjour, une salle de bain avec WC, une chambre et éventuellement un cellier ou un garage.





2025 : une belle année pour la Résidence du Parc

À la Résidence du Parc, l'année 2025 a été rythmée par de belles nouveautés, des moments de fierté collective et toujours cette même envie : offrir aux résidents un lieu de vie chaleureux, vivant et tourné vers l'avenir. Le 1er février, nous avons accueilli **Alexis Delahaye**, kinésithérapeute libéral installé à Mazières-en-Gâtine. Son arrivée vient renforcer notre **Pôle Autonomie**, déjà composé d'**Audrey Bonneau**, éducatrice en activité physique adaptée, et de **Sandra Billy**, ergothérapeute. Ce pôle unique dans le département permet aux résidents de préserver, stimuler — et parfois même retrouver — leur autonomie. Une vraie fierté pour toute notre équipe ! Le 18 mars, une belle reconnaissance est venue couronner tous les efforts déjà entrepris en 2024 : la Résidence s'est vu décerner le **Label Vivre**, qui distingue la qualité de vie ressentie par les résidents, les familles et les professionnels. Et les chiffres parlent d'eux-mêmes : **97 % des résidents, 98 % des familles et 93 % des professionnels** ont exprimé leur satisfaction ou très grande satisfaction. Nous sommes ainsi le premier EHPAD des Deux-Sèvres à recevoir cette distinction. Le 3 juin, notre collègue **Laura Lus** a obtenu son **diplôme d'État d'infirmière en pratique avancée** avec la mention *Très Bien*. Grâce à cette nouvelle compétence, les résidents bénéficieront d'un suivi médical renforcé : renouvellement de certaines prescriptions, examens complémentaires, prévention et accompagnement de proximité. Une étape importante pour la qualité des soins au quotidien. Mais à la Résidence, le bien-être de l'équipe compte tout autant. À la suite d'un test concluant en fin d'année 2024, les services de soins et hôteliers sont passés d'un week-end travaillé sur deux à **un week-end sur trois**. Ce changement profite à **39 professionnels** et contribue à un bien meilleur équilibre de vie. Et parce qu'ici, convivialité rime avec vitalité, la **buvette des Roitelets** a ouvert ses portes fin avril et ne désemplit plus ! Chaque vendredi après-midi, résidents, familles et habitants de l'extérieur s'y retrouvent autour d'un verre pour partager des moments simples et chaleureux. Les bénéfices soutiennent l'**Amicale des résidents**, qui finance de nombreuses animations tout au long de l'année.

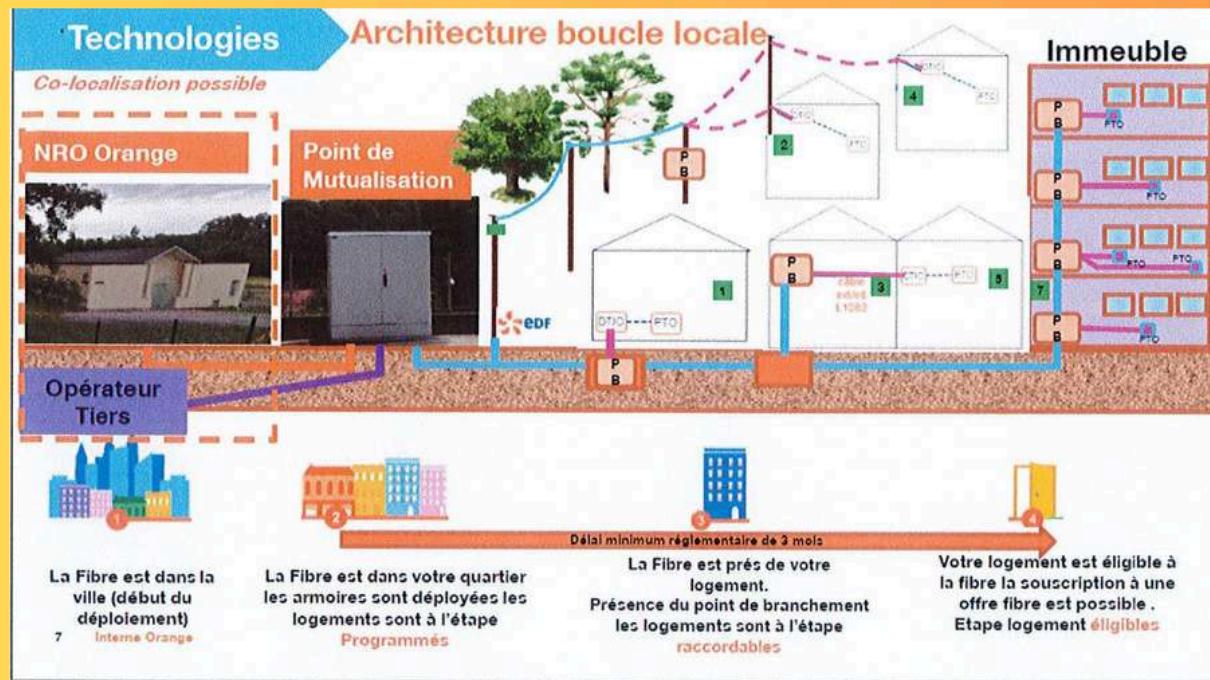


De beaux projets se dessinent déjà à l'horizon, toujours avec la même ambition : **faire de la Résidence du Parc un lieu de vie où il fait bon vivre, travailler et partager.**

DÉPLOIEMENT DE LA FIBRE OPTIQUE

Un bref aperçu du déploiement de la fibre optique en quelques lignes. Sur la municipalité de Champdeniers, initialement, 843 lignes devaient être mises en place au début du projet. Suite à une évaluation et une planification détaillée des travaux, il a été déterminé que 1078 lignes étaient finalement nécessaires à déployer, soit un ajout de 235 lignes à l'installation. Il restait encore 178 lignes à réaliser au 03 juillet 2025.

Attention ! A partir du mois de janvier 2028, toute personne non raccordée à la fibre n'aura plus aucun accès internet possible sans financement privé de ce raccordement, ce dernier est actuellement gratuit jusqu'à cette date.



Infos pratiques

Les pires endroits où mettre sa box internet :

- Près d'un tableau électrique.
- Collé à un mur dans un angle.
- Trop près du sol.
- Près d'un aquarium.
- Dans un meuble ou collé à un autre appareil électronique comme un téléphone ou un micro-ondes.





BIODÉCHETS

Le tri à la source des biodéchets obligatoire pour tous !

Cette obligation provient de la loi de la transition Energétique pour la Croissance Verte datant de 2015 qui précise : « le développement du tri à la source des déchets organiques, jusqu'à sa généralisation pour tous les producteurs de déchets avant 2025, consiste à ce que chaque citoyen ait à sa disposition une solution lui permettant de ne pas jeter ses biodéchets dans les ordures ménagères résiduelles, afin que ceux-ci ne soient plus éliminés, mais valorisés. »

Les habitants de centralité de la commune et ne disposant pas de jardin particulier ont été destinataires de bioseaux qui ont été distribués au cours du mois d'octobre 2025.

Un bulletin d'information a été déposé dans les boîtes aux lettres, pour les personnes concernées, pour les informer qu'ils peuvent récupérer leur bioseau à l'accueil de la Mairie.

Pour mémoire, il est nécessaire de jeter dans les bioseaux les déchets issus de la préparation, les produits qui ont dépassé leur date de consommation (sans emballage), les résidus de repas, les fleurs et bouquets desséchés, ainsi que les sachets de thé et filtres à café et le café lui-même. Il est défendu de déposer : les emballages, les serviettes, les os de grande taille, ainsi que les coquilles d'huîtres et de moules.

Quand votre bioseau est rempli, ramenez-le au lieu de collecte, présentez votre badge de déchetterie et déversez son contenu dans le bac en vous assurant qu'aucun déchet ne tombe au sol.

Points de collecte : place du Paradis, place du Champ de Foire (en face de la Caisse d'Épargne), Grand'Rue à hauteur de la Salle des Fêtes

Mémo tri BORNE A BIODECHETS

Vous pouvez y déposer :

- Déchets de préparation (épluchures dont les agrumes et fruits à coques, fruits et légumes abîmés, coquilles d'œufs...)
- Fleurs et bouquets fanés
- Sachets de thé / filtres à café et café
- Produits Périssables (sans emballages)
- Les inévitables :
 - Les emballages (pas de sacs, ni d'emballages et d'aliments emballés)
 - Les serviettes
 - Les gros os (côte de bœuf, jamon...)
 - Les coquilles d'huîtres ou de moules
- Restes de repas (viande, poisson, fruits de mer, riz, pain pâtes, fromage, restes d'assiettes)

Comment ça marche ?

- Déposez vos biodéchets en sac dans votre bioseau
- Présentez votre badge sur le dessus de l'abri-bac
- Ouvrez la trappe à l'aide de la manette ou de la pédale
- Refermez la trappe et veillez à ce que rien ne tombe au sol

Les astuces :

- Apportez régulièrement vos biodéchets à la borne
- Pas de liquide (huile...)
- Rincez régulièrement votre bioseau

Rendez votre bioseau

Service déchets - Communauté de Communes Val de Gâtine - 05.49.06.81.45 - service.orduresmenageres@valdegatine.fr

EMPLACEMENTS DE COLLECTE



Chiens et chats en liberté : attention à la divagation !

Nos animaux de compagnie font partie de nos familles, mais ils ne doivent pas se promener seuls dans les rues ou les chemins. Laisser son chien ou son chat en liberté peut poser des problèmes pour lui... et pour les autres ! Qu'est-ce que la divagation ? On parle de **divagation** quand un animal se promène **sans surveillance**, loin de chez lui :

- Un **chien** est en divagation s'il est loin de son maître et sans laisse.
- Un **chat** est en divagation s'il est à plus de 200 mètres d'une maison sans personne pour le surveiller.

Pourquoi c'est dangereux ?

- Il peut **se faire renverser** par une voiture.
- Il peut **blesser ou effrayer** des passants ou d'autres animaux.
- Il peut **se perdre** ou être **ramassé par la fourrière**.
- Il peut **tuer de petits animaux** (oiseaux, rongeurs...) sans le vouloir.



Que faut-il faire ?

- **Toujours tenir son chien en laisse** quand on sort. **Faire identifier** son animal (puce ou tatouage) – c'est **obligatoire** ! Article D212-63 Version en vigueur depuis le 23 décembre 2006 **Création Décret n°2006-1662 du 21 décembre 2006 - art. 1 () JORF 23 décembre 2006** L'identification obligatoire des chiens, chats et carnivores domestiques prescrite à l'article L. 212-10 comporte, d'une part, le marquage de l'animal par tatouage ou tout autre procédé agréé par arrêté du ministre chargé de l'agriculture et, d'autre part, l'inscription sur le ou les fichiers prévus à l'article D. 212-66 des indications permettant d'identifier l'animal.
- **Stériliser** son animal pour éviter les portées non voulues et les fugues.
- **Surveiller les sorties** de son chat, surtout s'il vit près d'une route ou d'une zone protégée.
- En cas d'animal errant, **prévenir la mairie ou la police municipale**.

Le saviez-vous ?

Un animal errant peut être récupéré par la fourrière et son propriétaire devra **payer des frais** pour le récupérer.
Pour leur sécurité, gardons nos animaux près de nous

Nos compagnons à quatre pattes comptent sur nous pour les protéger. En respectant ces règles simples, nous assurons leur sécurité et la tranquillité de tous.

En ce qui concerne les déjections canines sur la voie publique, l'article R632-1 du Code pénal classent les déjections canines au même rang que les déchets, les ordures, les liquides et les liquides insalubres.

Article R632-1 Est puni de l'amende prévue pour les contraventions de la 2e classe le fait de déposer, dans des conteneurs, poubelles ou bennes adaptés aux déchets ou aux emplacements désignés à cet effet pour ce type de déchets par l'autorité administrative compétente, des ordures, déchets, matériaux ou tout autre objet de quelque nature qu'il soit, en vue de leur enlèvement par le service de collecte, sans respecter les conditions fixées par cette autorité, notamment en matière d'adaptation du contenant à leur enlèvement, de jours et d'horaires de collecte, ou de tri des ordures.





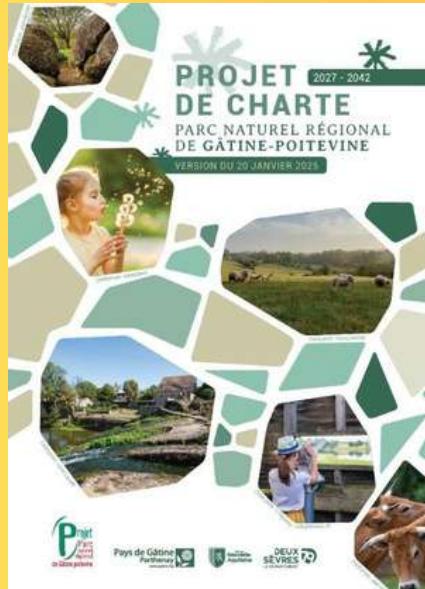
Job Dating : des rencontres qui rapprochent candidats et entreprises

Le 24 octobre 2025, à Champdeniers, s'est tenu un Job Dating rassemblant plus de 130 participants. Cet événement a permis de mettre en relation les entreprises locales et les demandeurs d'emploi, offrant aux entreprises un espace pour rencontrer des candidats potentiels et échanger avec d'autres acteurs économiques du territoire.

Pour les demandeurs d'emploi, c'est une opportunité unique de découvrir de nouvelles perspectives professionnelles et de se rapprocher directement des employeurs. Une belle réussite pour soutenir l'emploi sur notre territoire, en partenariat avec la Maison de l'Emploi et des Entreprises de Parthenay et de Gâtine.

Siège social : 2 Place Porte Saint-Antoine, 79220 Champdeniers • Adresse postale : 20 Rue de l'Epargne, 79160 Coulonnes-sur-l'Autize
Téléphone : 05.49.25.64.11 • Courriel : communaute@valdegatine.fr • Site : <https://www.valdegatine.fr>

Projet de Parc naturel régional de Gâtine poitevine



PNR de Gâtine : Une étape cruciale franchie !

Après une fin d'année 2024 studieuse, dédiée à consolider le projet de Charte suite aux échanges avec les rapporteurs de la Fédération des Parcs Naturels régionaux de France et du Conseil National de la Protection de la Nature (CNPn) chargés d'émettre un avis sur ce projet, le début de l'année 2025 a permis de valider plusieurs étapes. La Fédération des PNR a donné un avis favorable à l'unanimité en février, puis le CNPn a également rendu un avis favorable après audition au ministère en mars. Ces deux avis consultatifs ont alimenté l'avis officiel du Préfet de région signé en juillet 2025. L'avis positif du Préfet salue les progrès notables du projet de charte ainsi que l'important travail de concertation et de rédaction témoignant de l'implication des élus, partenaires et équipe de projet de PNR. Il s'agit d'une étape décisive pour ce dossier même si ce n'est pas la dernière... A l'automne 2025, c'est l'autorité environnementale qui va évaluer l'impact de la Charte sur le patrimoine naturel puis viendra le temps de consulter officiellement les habitants lors de l'enquête publique. Les gâtinais et gâtinaises seront informés de cette consultation et peuvent dès à présent prendre connaissance du projet sur le site internet dédié au projet de PNR.

En cette fin de mandat des équipes municipales, les porteurs du projet de PNR remercient les communes dans lesquelles ils sont venus présenter le PNR en Conseil Municipal. L'année 2026 permettra de rencontrer les nouvelles équipes, relais essentiels entre le futur Syndicat de PNR et les habitants. **Expérimenter la renaissance des haies**

Le projet de PNR de Gâtine poitevine mène, avec l'association Bocage Pays Branché et ses partenaires, une expérimentation sur la Régénération Naturelle Assistée (RNA) des haies. Cette méthode consiste à accompagner l'installation spontanée de haies et de petits bosquets grâce à des techniques agroforestières simples et durables. Moins couteuse que la plantation, elle favorise une biodiversité plus riche par la présence de plantes pionnières et encourage une végétation plus résistante. Déployée auprès des agriculteurs et des communes, elle contribue à préserver durablement les haies bocagères garantes de la qualité de nos paysages ruraux. Territoire pilote sur le bocage, la Gâtine expérimente la RNA qui a vocation à servir de modèle reproductible localement et nationalement.

Osez un tourisme durable en Gâtine poitevine

Regroupez sous la bannière "Osez la Gâtine" les trois offices de tourisme du territoire et le Pays de Gâtine travaillent pour développer un tourisme durable sur le futur PNR de Gâtine poitevine. Parmi les actions de cette stratégie, soutenue par la Région, on retrouve la Charte du tourisme durable de la Gâtine poitevine, co-construite avec les prestataires touristiques et partenaires locaux. Cette Charte engage les professionnels pour un tourisme respectueux de l'environnement, du patrimoine et des visiteurs. Ils seront ainsi accompagnés pour faire évoluer leurs pratiques en progressant à leur rythme et pourront bénéficier de la structuration d'un réseau d'acteurs engagés dans cette démarche. Dès la fin d'année 2025, les prestataires touristiques volontaires pourront adhérer gratuitement à cette Charte pour trois ans renouvelables. **Renseignements :** Pays de Gâtine : 05.49.64.25.49 - contact@pays-gatine.fr **Plus d'informations** www.pnr-gatine-poitevine.fr et sur la page Facebook "Projet de PNR de Gâtine poitevine"

LE LOTISSEMENT DES VALLONS DE L'ÉGRAY

Nous vous rappelons que six parcelles viabilisées sont proposées à la vente dans le cadre du lotissement des vallons de l'Egray, pour un coût de 59 euros par mètre carré.

Pour plus d'information, n'hésitez pas à contacter la mairie au 05.49.25.80.47 ou à l'adresse contact@champdeniers.fr



**MERCI AUX PERSONNES QUI ONT PARTICIPÉ
A L'ÉLABORATION DE CE BULLETIN
MUNICIPAL**